

Journée au " PAYS DE LA CANNE "

***Samedi 7 octobre 2017 de 9H30 à 17H**

***Réalisation si 50 inscrits**

<p align="center">Bus départ de Basse-Terre 7H précises si 20 inscrits: tarif unique par personne 8 €</p>	TARIF SRIAS (repas+ activités) Chèque à l'ordre de GESTE	
	Agent	22€
	Epoux (se) pacs	30€
	Enfant de l'agent de 3 à 6 ans (date d'anniversaire)	10€
	Enfant de l'agent de 7 à 11 ans (date d'anniversaire)	15€
	Enfant de l'agent de 12 à 14 ans (date d'anniversaire)	20€
	Extérieur adulte	40€
Extérieur enfant jusqu'à 14 ans (date d'anniversaire)	50€	

Pré inscription jusqu'à épuisement des places disponibles par ordre d'arrivée sous réserve du dossier complet : fiches+ éléments demandés + chèque, au 30 septembre 2017 dernier délai

PROCEDURES D'INSCRIPTION

Pour bénéficier du tarif proposé par la SRIAS ci-dessous, veuillez faire parvenir :

1. La fiche de pré inscription bien renseignée + la copie du bulletin de salaire 2017 (agent) + copie du livret de famille si l'agent est accompagné à l'adresse mail suivante : srias.guadeloupe@gmail.com
2. La fiche de pré inscription bien renseignée + chèque à l'ordre de : **GESTE** à l'adresse postale suivante :
Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Préfecture de Guadeloupe 97100 Basse-Terre

Toute demande incomplète ne sera pas examinée et l'inscription rejetée pas de mail de relance

Pour permettre à la SRIAS de joindre l'agent en cas de besoin veuillez remplir toutes les rubriques

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS			
Noms /prénoms de l'agent	Administration		Service
Noms /prénoms de l'époux (se) pacs			
INDICATIONS FAMILLE			
ADRESSE POSTALE	Téléphone personnel	Adresse e-mail personnelle	
	0690		
TARIF / GRILLE CI-DESSUS			
Noms /prénoms de l'agent		€
Noms /prénoms de l'époux (se)		€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Autres			
Noms /prénoms		€
Noms /prénoms		€
BANQUE	N° CHEQUE.....	MONTANT TOTAL €	

RAPPEL :pour cette prestation aucun remboursement en cas de désistement / La SRIAS rappelle que le paiement doit se faire uniquement par chèque à l'ordre du prestataire qui figure sur la fiche L'inscription sera validée sous réserve du dossier complet (éléments sollicités + chèque) et par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.